

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02576 Numéro SIREN : 492 791 306 Nom ou dénomination : TRANSAVIA FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2022 sous le numéro de dépôt 20162



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France

Transavia France S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Transavia France S.A.S.

3, allée Hélène Boucher - 91551 Paray Vieille Poste



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France

Transavia France S.A.S.

Siège social : 3, allée Hélène Boucher - 91551 Paray Vieille Poste
Capital social : €.18 500 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Transavia France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Transavia France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note relative aux engagements hors bilan de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires appliquées par la société à la suite de la mise à jour de la recommandation y afférente de l'Autorité des normes comptables (ANC).

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués dont notamment le principe de continuité d'exploitation et sur la présentation d'ensemble des comptes, pour ce qui concerne en particulier les immobilisations corporelles, les autres créances, les provisions pour risques et charges et les dettes financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 mai 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Eric Dupré
Associé

Deloitte et Associés



Pascal Colin
Associé



transavia

SAS TRANSAVIA France

Siège social : 3 Allée Hélène Boucher
Bâtiment 524
91550 PARAY VIEILLE POSTE
FRANCE

Siren : 492791306

Exercice Fiscal

1er Janvier au 31 Décembre 2021

Etats de Gestion – Annexes des Comptes Annuels

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Evénements post clôture	20
Immobilisations	21
Amortissements	22
Provisions et dépréciations	23
Créances et dettes	24
Charges à payer	25
Produits à recevoir	26
Charges et produits constatés d'avance	27
Charges externes	29
Composition du capital social	30
Variation des capitaux propres	31
Affectation des résultats soumise à approbation de l'AG	32
Engagements financiers donnés et reçus	33
Ventilation du chiffre d'affaires	34
Charges et produits exceptionnels	35
Effectif moyen	36

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	41 997 927	29 229 901	12 768 026	14 214 518
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 487 793		4 487 793	3 965 702
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	327 201 745	83 945 328	243 256 417	248 577 044
Autres immobilisations corporelles	5 259 186	3 693 953	1 565 233	1 143 237
Immobilisations en cours	13 328 723		13 328 723	1 641 665
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 972 471		11 972 471	11 180 183
ACTIF IMMOBILISE	404 247 844	116 869 183	287 378 661	280 722 349
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	6 372 919		6 372 919	5 637 258
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	63 135		63 135	51 099
Avances et acomptes versés sur commandes	7 397 806		7 397 806	2 266 472
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 909 100	742 348	21 166 752	15 735 731
Autres créances	9 947 924		9 947 924	70 588 892
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 794 264		5 794 264	5 109 355
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 734 970		5 734 970	4 808 860
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 572 250		8 572 250	4 697 858
ACTIF CIRCULANT	65 792 368	742 348	65 050 020	108 895 525
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 326 346		1 326 346	1 513 887
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	809 153		809 153	3 655 184
TOTAL GENERAL	472 175 711	117 611 531	354 564 180	394 786 945

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 18 500 000)	18 500 000	18 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 850 000	1 850 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-179 078 565	43 509 291
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-176 533 987	-222 587 856
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-335 262 552	-158 728 565
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 449 168	9 872 699
Provisions pour charges	245 618 309	205 413 064
PROVISIONS	248 067 477	215 285 762
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 029 953	123 521 188
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	15 453 982	300 917
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	611 063	446 149
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 441 134	68 646 809
Dettes fiscales et sociales	132 572 568	71 163 769
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 468	278 730
Autres dettes	5 712 933	5 674 129
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	78 106 108	65 668 738
DETTES	439 974 210	335 700 429
Ecarts de conversion passif	1 785 045	2 529 318
TOTAL GENERAL	354 564 180	394 786 945

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	828 967	12 907 327	13 736 294	6 133 331
Production vendue de biens				
Production vendue de services	52 681 448	471 439 657	524 121 105	276 406 542
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	53 510 415	484 346 984	537 857 399	282 539 874
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 735 604	873 886
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 547 844	36 266 344
Autres produits			1 462 425	1 832 613
PRODUITS D'EXPLOITATION			577 603 272	321 512 717
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			29 411	4 455
Variation de stock (marchandises)			-23 372	1 768
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 436 068	4 401 891
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-735 661	-1 088 311
Autres achats et charges externes			476 387 966	333 893 726
Impôts, taxes et versements assimilés			4 959 120	2 886 691
Salaires et traitements			115 667 028	81 570 691
Charges sociales			52 961 287	32 644 026
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 477 053	26 769 400
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				163 258
Dotations aux provisions			61 646 148	24 888 124
Autres charges			9 736 686	707 653
CHARGES D'EXPLOITATION			757 541 733	506 843 371
RESULTAT D'EXPLOITATION			-179 938 461	-185 330 654
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			6 113	10 515
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			585 754	29 564
Différences positives de change			4 550 597	8 190 297
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 142 463	8 230 375
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			7 030 957	8 246 181
Intérêts et charges assimilées			4 586 979	26 012 196
Différences négatives de change			1 565 439	287 335
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 183 375	34 545 713
RESULTAT FINANCIER			-8 040 912	-26 315 337
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-187 979 373	-211 645 991

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 594 346	1 314 854
Produits exceptionnels sur opérations en capital	796 955	796 955
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	11 787 929	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 179 230	2 111 809
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	971 187	2 568 299
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	164 948	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 597 710	10 485 375
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 733 844	13 053 674
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 445 386	-10 941 865
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	596 924 965	331 854 902
TOTAL DES CHARGES	773 458 953	554 442 758
BENEFICE OU PERTE	-176 533 987	-222 587 856

Annexes

Règles et méthodes comptables

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 (JO du 28 décembre 2016).

Dans ce contexte, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

COVID 19 ET CONTINUITE D'EXPLOITATION

L'année 2021 a été à nouveau impactée par la crise sanitaire et économique, due à la Covid-19, et ayant eu pour conséquence une baisse du trafic aérien en raison de la fermeture des frontières et des restrictions d'accès dans les pays desservis par Transavia France.

L'activité totale de l'année, mesurée en SKO, a été inférieure à celle de 2019 (-27%) mais supérieure à celle de l'année 2020 (+81%), très marquée par la crise Covid 19.

L'activité a été très différente sur les 2 semestres de l'année 2021

- Le 1er semestre a connu une faible activité : -64% SKO vs 2019 et +16% vs 2020
- Le 2e semestre a, quant à lui, eu une activité supérieure à celle du 2e semestre 2019 (+5% en SKO), et connu une forte progression par rapport au 2e semestre 2020 (+119%).

Transavia France a transporté 4,9 millions de passagers en 2021, soit une baisse de -34% par rapport à 2019, mais une progression de +91% par rapport à 2020. Le coefficient de remplissage s'est élevé à 75%, en retrait de 6 points par rapport à 2020 et 17 points par rapport à 2019.

Les vols ont été opérés au départ des 4 bases de Transavia France (Paris Orly, Nantes, Lyon et Montpellier).

10 appareils de type Boeing 737-800 sont venus rejoindre la flotte (location opérationnelle) en 2021 : 8 sur la saison été et 2 sur la saison hiver 2021/22.

Une des priorités de l'année 2021, tout comme en 2020, a été de préserver la trésorerie.

Différentes mesures se sont poursuivies sur 2021, telles que :

- l'activité partielle, qui a permis d'économiser environ 14 millions d'euros, principalement sur le 1er semestre
- les reports de décaissements (cotisations sociales).

Les vols domestiques qui avaient débuté fin 2020 ont continué et de nouvelles routes ont été ouvertes, telles que Orly Brest, Orly Toulon et Orly Montpellier, ainsi que d'autres lignes transversales. Des lignes au départ des provinces françaises vers la Corse ont également été opérées sur la pointe été 2021.

Liquidités et Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2021, les liquidités de la société se composent d'un montant de trésorerie totale de 5,7 millions d'euros auxquels s'ajoutent 5,8 millions d'euros de valeurs mobilières de placement. Transavia France dispose également d'une ligne de crédit mobilisable auprès de Société Air France pour 170 millions d'euros (dont 15 millions d'euros tirés au 31 décembre 2021).

Par ailleurs, Société Air France a confirmé apporter son soutien financier à Transavia France afin de lui permettre d'honorer ses dettes à bonne échéance et de poursuivre son activité normale sans aucune interruption.

Afin de déterminer une base appropriée de préparation des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, la Présidente et le Conseil de Surveillance ont apprécié l'hypothèse de continuité d'exploitation en évaluant les prévisions financières sur un horizon d'au moins un an et en analysant en particulier l'activité commerciale du groupe dans le contexte de la pandémie actuelle de coronavirus (Covid-19) et de situation en Ukraine et des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie.

Le déploiement de la vaccination permet la levée progressive des restrictions de circulation. Malgré une propagation rapide du variant Omicron en fin d'année, le trafic s'est maintenu au dernier trimestre 2021 au niveau de la capacité budgétée.

Les prévisions d'activité pour le premier trimestre 2022 s'élèvent à 85% du budget et 121% du premier trimestre 2019.

Le budget 2022 tel que préparé par la direction et approuvé par le Conseil de Surveillance prend l'hypothèse d'une augmentation significative des capacités et permet d'assurer un niveau de liquidité considéré comme suffisant, en prenant en compte un financement en compte-courant par la société Air France à certaines périodes.

La société est susceptible de faire face à différentes incertitudes sur sa trajectoire financière notamment le rythme de reprise de l'activité et de levées des restrictions, l'évolution potentiellement négative de certains comportements relatifs aux transports aériens, l'augmentation du prix du carburant, la capacité de répercussion dans le prix du billet de coûts potentiellement croissants liés notamment aux taxes aéroportuaires, au carburant et à la

transition carbone. En outre la société a également une obligation légale de reconstituer ses capitaux propres d'ici le 31 décembre 2023.

Au cas où ces facteurs d'incertitudes étaient amenés à se concrétiser, la direction pourrait mettre en œuvre des mesures d'atténuation supplémentaires telles que l'optimisation et la réduction de la capacité et du réseau, d'autres mesures de réduction des coûts, des reports de dépenses d'investissements et de charges.

En conséquence, après avoir examiné la situation de trésorerie, les prévisions financières et en tenant compte des incertitudes décrites ci-dessus, la Présidente et le Conseil de Surveillance considèrent qu'il est approprié de préparer les états financiers annuels sur la base de la continuité d'exploitation, sans conserver la notion « d'incertitude significative » introduite en décembre 2020.

AUTRES FAITS MARQUANTS 2021

Transavia a été élue, pour la 2e année consécutive, **service clients de l'année 2022**, dans la catégorie Transport collectif de voyageurs, face à d'autres concurrents du même secteur (enquête qui s'est déroulée en 2021, remise du prix en 2021 et utilisation du logo sur l'année 2022).

Transavia France a également été élue pour la 6e année consécutive **meilleure enseigne Qualité de service** dans la catégorie « compagnies aériennes low cost ».

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- Autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable ;
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique ;
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.

Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.

Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 7 ans. Les mesures fiscales dérogatoires, permettant un amortissement accéléré de ces logiciels, peuvent être appliquées.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Type d'immobilisation	Durée
Avions	20 ans
Agencements et aménagements divers	9 ans
Mobilier de bureau	8 ans
Standardisation avions	6 ans
Matériels et outillages avions	5 ans
Matériel de catering	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Autres Immobilisations Financières

Sont comptabilisés à cette rubrique essentiellement les dépôts de garantie versés au titre des locations d'avions.

Les dépôts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros à la fin de l'exercice.

STOCKS

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les commissions bancaires et frais divers versés dans le cadre de la mise en place de crédit sont étalés en charges financières sur la durée de l'emprunt. Lorsque le crédit est remboursé par anticipation, ces commissions et frais sont soldés dans le résultat financier de l'exercice de remboursement.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les Charges Constatées d'Avance s'élèvent à 8,6 millions d'euros et concernent essentiellement les loyers avions (3,8 millions d'euros), ainsi que la perte de change sur les couvertures Yen (4,1 millions d'euros).

Les Produits Constatés d'Avance s'élèvent à 78,1 millions d'euros et concernent principalement

- Le solde d'avoirs émis aux clients suite annulations des vols de 2020 cause Covid (vouchers) pour 7,6 millions d'euros
- Les montants encaissés sur les billets émis non encore utilisés pour 61,2 millions d'euros
- Les plus-values de cession de 7 avions pour environ 5,9 millions d'euros (étalées jusqu'à la fin des financements)
- Le gain de change sur les couvertures Yen pour 3,3 millions d'euros

CREDIT BAIL

Depuis mai 2017, Transavia France est entrée dans les contrats de crédit-bail :

Opérations de crédit-bail et assimilés

Lorsque la société est locataire d'un bien selon un contrat de longue durée ou de crédit-bail présentant les caractéristiques économiques d'une acquisition, les loyers sont enregistrés conformément à la législation française au compte de résultat dans les consommations de fournitures extérieures.

Opérations de cessions-bails

Conformément à l'avis du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables sur la comptabilisation des contrats de cessions-bails, la plus-value réalisée lors d'une cession suivie d'une reprise en location-financement du bien cédé est enregistrée au passif en produits constatés d'avance en vue de sa reprise dans les résultats ultérieurs au prorata des loyers.

PROVISIONS

Les provisions pour charges concernent la maintenance des avions.

Elles ont été estimées comme suit :

- * Selon les bases réglementaires et contractuelles d'entretien moteurs : 198 M€
- * Selon le calendrier des grandes visites réglementaires à effectuer : 30 M€
- * Selon les conditions contractuelles de restitution des avions en fin de contrat : 17 M€

Des reprises pour provisions pour un montant de 18 M€ ont été comptabilisées.

Les provisions ont fait l'objet d'une actualisation selon le taux en vigueur dans le Groupe AFKL au 31 décembre 2021.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Depuis janvier 2018, cette provision est scindée entre les provisions relatives au financier et celles relatives à l'exploitation.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements retraite :

À la suite de la publication de l'IFRS relative à la norme IAS 19 « avantage du personnel » entraînant la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02, dans le cadre du règlement ANC 2018-01 sur les changements comptables, et tel que comptabilisée dans la liasse de reporting préparée pour les besoins des comptes consolidés IFRS du Groupe, Transavia constate cette interprétation précitée dans ses engagements hors bilan.

Cette interprétation porte sur les modalités de répartition dans le temps de la charge relative à des régimes à prestations définies qui remplissent les trois conditions suivantes :

- L'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise au moment du départ en retraite
- Le montant des avantages dépend de l'ancienneté

- Le montant des avantages est plafonné à un nombre d'années de service consécutives d'ancienneté dans l'entreprise

Pour ces régimes, les droits doivent être étalés de manière linéaire, non plus sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise, mais, pour chaque salarié, sur les dernières années de sa carrière qui ont donné lieu à l'acquisition de nouveaux droits

Ainsi, l'application de cette décision est considérée comme un changement de méthode comptable, avec une application à compter de la date d'ouverture de l'exercice en cours, soit à compter du 1^{er} janvier 2021. L'impact de ce changement de méthode dans les engagements retraite s'élève à + 367 K€.

Le montant des engagements retraite au 31 décembre 2021 est de 21 M€.

Le taux d'actualisation retenu est de 0.90%.

Le taux d'augmentation des salaires retenu est en fonction de la population soit 2.05% pour les PNT, les PNC et les PS Cadres et 2.30% pour les PS non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 45.00% pour toutes les populations sauf pour les PS non cadres pour lesquels le taux est de 39.00%

La table de mortalité est celle de l'INSEE 2015-2017 par sexe.

CICE

L'annexe comporte des informations dès lors qu'elles sont significatives et nécessaires pour apprécier la situation financière de l'entité.

Depuis le 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été transformé en un allègement de cotisations sociales pérennes et à effet immédiat. Les entreprises qui n'ont pas utilisé tout leur CICE avant cette transformation conservent le droit de s'en servir pour le paiement des impôts de 2019 à 2021.

Au 31 décembre 2021, le CICE antérieur au 1er janvier 2019 a été entièrement utilisé, il n'y a plus de reliquat dans les comptes de Transavia France.

ENTITE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société Transavia France sont consolidés dans les comptes de :

Air France KLM

SA au capital de 642 634 035 Euros

2, rue Robert Esnault-Pelterie

75007 Paris

552 043 002 RCS Paris

A compter du 1^{er} janvier 2018, la société Transavia France est intégrée fiscalement au groupe Air France-KLM qui devient seule redevable de l'impôt sur les résultats de la société.

IMPOSITION DIFFEREE ET LATENTE

Le calcul du résultat fiscal fait notamment apparaître des charges temporairement non déductibles au titre de l'Organic d'un montant de 0,8 M€, au titre des Ecart de Conversion Passif d'un montant de 1,8 M€.

Par ailleurs, le déficit reportable s'élève à 507 M€ tel que mentionné dans le Cerfa 2058-Bbis.

PARTIES LIEES

Transavia France effectue des transactions avec les entités suivantes contrôlées par le groupe AF-KL :

- Air France : achat et entretien aéronautiques, sous-traitance, charges financières, maintenance IT, quotas Co2, formation navigants
- KLM : achat et entretien aéronautiques
- Transavia Pays-Bas : publicité, autres frais commerciaux et de distribution
- HOP : achat et entretien aéronautiques
- Blue Link : sous-traitance
- Epcor : entretien aéronautiques (APU)

Ainsi qu'avec les entités suivantes :

- Aéroport de Paris : redevances aéroportuaires
- DGAC : redevances passagers
- IGO : achat et entretien aéronautiques
- SERVAIR : catering

La synthèse qui suit récapitule les montants engagés avec les partenaires :

31/12/2021 en milliers (D) / C		
	Recettes	Dépenses
Air France	9 625 €	-15 508 €
KLM	1 €	-42 259 €
Transavia NL	620 €	-8 193 €
HOP		-4 149 €
BLUE LINK	792 €	-6 950 €
IGO		-6 613 €
EPCOR		-697 €
SERVAIR		-10 068 €
DGAC		-2 437 €
ADP		-14 776 €

ENGAGEMENTS RELATIFS AUX COUVERTURES

Exposition au risque de change

L'exposition au risque de change de Transavia France est de plusieurs sortes :

1. L'exposition dite « opérationnelle » comprend les achats de fuel, les assurances, les coûts de maintenance, des coûts de handling et autres frais divers. Les couvertures sont prises globalement pour le groupe Air France avec des options. Une clé de répartition est définie selon l'exposition des différentes filiales du groupe. Les primes d'options et dénouements sont refacturés à Transavia selon cette clé de répartition. Le montant des débouclages au 31 Décembre 2021 pour Transavia s'élève à 0 M€.

2. Les loyers avions ont été couverts partiellement jusqu'en 2025 par des opérations de change à terme propres conclues avec Air France et totalement adossés aux sous-jacents en montant et en date.

Le montant du nominal couvert au 31 Décembre 2021 est de 281 M\$ et leur valeur de marché s'élève à +12,3 M€.

3. L'exposition B2B comprend les achats de fuel pour les clients B2B (comme Club Med et Gestair). Cette exposition est couverte par des opérations de change à terme conclues avec Air France. Elles sont totalement adossées aux sous-jacents en montant et en date.

Au 31 Décembre 2021, il n'y a pas de couverture en cours.

4. L'exposition liée au financement : sur 2017 et 2018, 4 avions ont été financés par un financement de type JOLCO (Japanese Operating Lease with Call Option) en partie en JPY. Pour couvrir le risque de change sur la partie en JPY, Transavia a mis en place des opérations

de change à terme avec Air France pour couvrir le remboursement de la dette et le paiement des intérêts.

Le montant du nominal couvert au 31 Décembre 2021 est de 5,171 Milliards JPY et leur valeur de marché s'élève à + 0,2 M€.

Les gains et pertes réalisés sur les instruments de couverture échus sont comptabilisés en produits et charge constatés d'avance pour une perte nette de - 0,8 M€ et seront comptabilisés en résultat à l'échéance de la dette.

Conformément au règlement 2015-05 de l'ANC, Transavia ne comptabilise pas la valeur de marché (Mark-to-Market ou MtM) au bilan. Le Report/Deport des contrats de change à terme est comptabilisé en résultat financier au même moment que les transactions couvertes impactent le résultat pour les instruments de couverture précédents (2, 3 et 4).

5. L'exposition avions : il n'y a pas de commande ferme d'avion en cours, le montant des couvertures au 31 Décembre 2021 est nul.

A l'inverse du traitement comptable précédent, le Report/Deport des contrats de change à terme est comptabilisé dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert (actif : immobilisation corporelle) dans la mesure où la relation de couverture réduit le risque en quasi-totalité.

Exposition au risque de taux

Des opérations de financements avions ont eu lieu en 2017 (2 Jolco et 3 VCRP), et 2018 (2 Jolco et 3 dettes hypothécaires).

Ces opérations de financement respectivement sur 11 et 12 ans sont à taux variable. Afin de se couvrir contre une exposition à la hausse des taux d'intérêt, la société Transavia a mis en place avec la société Air France des swaps de taux d'intérêt payeurs taux fixe / receveurs taux variable totalement adossés à la dette en montant et en échéance.

Dans les comptes sociaux, Transavia ne comptabilise pas la valeur de marché des swaps au bilan conformément au règlement 2015-05 de l'ANC. Les intérêts des swaps sont comptabilisés en résultat financier.

Le montant du nominal couvert au 31 Décembre 2021 est de 189,9 M€ et leur valeur de marché s'élève à - 5 M€.

Exposition au risque de prix du carburant

La couverture du prix du carburant est effectuée par la société Air France pour l'ensemble du groupe et selon les limites définies par le Risk Management Committee RMC. Une clé de répartition est définie selon l'exposition des différentes filiales du groupe.

Les primes d'options et dénouements sont refacturés à Transavia selon cette clé de répartition.

Le montant des débouclages au 31 Décembre 2021 pour Transavia s'élève à + 11,8 M€ pour les dénouements d'instruments qualifiés de couverture.

Du fait de la réduction significative de la consommation carburant au 1er semestre 2021, des instruments dérivés de couverture ont été déqualifiés.

Une charge de 0,3 M€ a été comptabilisée en «Autres produits et charges financiers» au 31 décembre 2021 à ce titre.

Le montant du nominal couvert au 31 Décembre 2021 est de 3.244 milliers de barils et la valeur de marché s'élève environ à + 6,5 M\$.

La synthèse qui suit récapitule les différents instruments de couverture :

31/12/2021 en milliers	Méthode	Montant du nominal couvert	Valeur de marché
Couverture change - loyers avions	FAIR VALUE HEDGE	\$280 615	+ 12 300 €
Couverture change - financement JOLCO	CASH FLOW HEDGE	¥5 170 933	+ 236 €
Couverture change - B2B	CASH FLOW HEDGE	\$0	0 €
Couverture change - opérationnel	CASH FLOW HEDGE	\$217 940	+ 1 329 €
Couverture taux	CASH FLOW HEDGE	189 816€	- 5 183 €
Couverture carburant	CASH FLOW HEDGE	3 244 barils	+ \$6 526

Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Commande Airbus A320neo

Le 16 décembre 2021, le groupe Air France KLM a annoncé sa décision de passer une commande ferme de 100 appareils de la famille Airbus A320neo, ainsi que des droits d'achats pour 60 appareils supplémentaires, afin de renouveler les flottes de KLM et Transavia Pays Bas, et de renouveler et d'étendre la flotte de Transavia France. La commande porte sur des appareils Airbus A320neo et A321neo. Bénéficiant des dernières innovations technologiques, les appareils de la famille A320neo offrent les meilleures performances de leur catégorie pour les besoins des réseaux des compagnies aériennes du Groupe. Par rapport aux appareils de la génération précédente, ils offrent une réduction de coût unitaire de plus de 10%, ainsi qu'une réduction de 15% de la consommation de carburant et des émissions de CO2. Leur empreinte sonore est également inférieure de 50%.

Fin février 2022, les contrats d'achat de ces 100 appareils de la famille Airbus A320neo ont été signés entre Airbus et KLM N.V., Transavia Pays-Bas et Transavia France. La répartition du nombre d'appareils entre les trois compagnies aériennes sera annoncée ultérieurement.

Crise ukrainienne

La crise ukrainienne n'a pas de répercussion sur l'activité de Transavia France. L'impact principal de cette crise, pour le Groupe et Transavia France, est le risque qu'elle fait peser sur l'évolution du prix du carburant et sur la croissance économique mondiale. Cette crise pousse les prix du pétrole à des niveaux jamais vus depuis 2012, principalement en raison des sanctions imposées aux producteurs de pétrole russes par la communauté internationale. Malgré les incertitudes liées à l'issue de la crise ukrainienne, le Groupe maintient la mise en œuvre systématique de sa politique de couverture du risque carburant.

Signature bail

Le 31 mars 2022, Transavia France a signé un contrat de bail avec la société SCI Cœur d'Orly Bureaux, pour les bureaux de son futur siège, à compter du 1^{er} novembre 2022. Le bail actuel arrive à expiration fin octobre 2022. Aucun montant significatif relatif à cette fin de bail ne viendra impacter les états financiers 2022.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 283 882		9 450 284
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	309 997 830		17 212 625
Installations générales, agenc., aménag.	1 433 845		10 277
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 846 243		1 205 827
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 641 665		24 001 069
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	315 919 583		42 429 797
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 180 183		3 925 366
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 180 183		3 925 366
TOTAL GENERAL	368 383 648		55 805 447

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	4 248 446		46 485 720	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		8 710	327 201 745	
Installations générales, agencements divers			1 444 122	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		237 006	3 815 064	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	12 314 011		13 328 723	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 314 011	245 715	345 789 653	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 858	3 121 220	11 972 471	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 858	3 121 220	11 972 471	
TOTAL GENERAL	16 574 315	3 366 935	404 247 844	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	23 103 662	6 126 239		29 229 901
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 103 662	6 126 239		29 229 901
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 420 786	22 525 958	1 415	83 945 328
Installations générales, agenc. et aménag. divers	722 800	156 645		879 446
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 414 051	480 669	80 212	2 814 507
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 557 637	23 163 272	81 628	87 639 281
TOTAL GENERAL	87 661 299	29 289 511	81 628	116 869 183

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 513 887		187 541	1 326 346
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	5 000 000	250 000	4 000 000	1 250 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	3 655 184	809 153	3 655 184	809 153
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	205 413 064	69 186 162	28 980 917	245 618 309
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 217 515	29 500	857 000	390 015
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	215 285 762	70 274 815	37 493 100	248 067 477
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 987 591		1 245 242	742 348
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	1 987 591		1 245 242	742 348
TOTAL GENERAL	217 273 353	70 274 815	38 738 343	248 809 825
Dotations et reprises d'exploitation		61 646 148	26 364 661	
Dotations et reprises financières		7 030 957	585 754	
Dotations et reprises exceptionnelles		1 597 710	11 787 929	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 972 471	2 016 860	9 955 611
Clients douteux ou litigieux	742 348		742 348
Autres créances clients	21 166 752	21 166 752	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 480	26 480	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	12 060	12 060	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 641 967	1 641 967	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	4 881	4 881	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 262 535	8 262 535	
Charges constatées d'avance	8 572 250	4 432 940	4 139 310
TOTAL GENERAL	52 401 745	37 564 476	14 837 269
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	21 833	21 833		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	111 008 120	13 399 287	51 868 397	45 740 435
Emprunts et dettes financières divers	15 453 982	15 453 982		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 441 134	96 441 134		
Personnel et comptes rattachés	16 471 483	16 471 483		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 476 324	23 896 970	47 579 355	
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	976 426	976 426		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43 648 336	43 648 336		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 468	46 468		
Groupe et associés				
Autres dettes	5 712 933	5 146 173	566 760	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	78 106 108	74 778 159		3 327 949
TOTAL GENERAL	439 363 147	290 280 251	100 014 512	49 068 385
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 368 447			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES A PAYER			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		862 986	1 007 607
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH			
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		79 023 112	39 720 014
AUTRES DETTES			
TOTAL AUTRES DETTES		1 128 617	2 461 686
DETTE FISCALES ET SOCIALES			
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		25 143 475	18 746 692
TOTAL CHARGES A PAYER		106 158 190	61 935 999

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS A RECEVOIR			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 878 197	1 889 617
AUTRES CREANCES			
TOTAL AUTRES CREANCES		3 706 969	2 731 097
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		7 585 166	4 620 714

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		8 572 250	4 697 858
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		8 572 250	4 697 858

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-78 106 108	-65 668 738
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-78 106 108	-65 668 738

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	%
CHARGES EXTERNES (en M€)				
CARBURANT		111	62	79%
REDEVANCES AERONAUTIQUES		70	37	89%
LOCATIONS OPERATIONNELLES AERONAUTIQUES		95	91	4%
ASSISTANCE EN ESCALE		55	30	83%
MAINTENANCE AERONAUTIQUE		70	61	15%
COÛT DE NON PERFORMANCE ET COMPENSATIONS PASSAGERS		6	7	-14%
COMMISSARIAT		13	7	86%
COÛTS DE DISTRIBUTION		16	10	60%
MARKETING		7	5	40%
AUTRES		33	24	38%
TOTAL CHARGES EXTERNES		476	334	43%

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	1 850 000			10
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-158 728 565
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-158 728 565
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	176 533 987	
	SOLDE	176 533 987
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-335 262 552

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	-179 078 565
Résultat de l'exercice	-176 533 987
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	-355 612 552

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	
Réserve spéciale de plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions :	
Report à nouveau	-355 612 552
TOTAL	-355 612 552

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres	
Cautions	11 972 471				218 517	11 753 955
Autres engagements données	5 024 425					5 024 425
			</			

Engagements reçus					
Catégories d'engagements	Total	Accordés par			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres
Avals, cautions et garantie reçues	255 913 881				255 913 881
TOTAL	255 913 881				255 913 881

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Page 34/36

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AMENDES ET CONTRAVENTIONS	239 669	671200
LITIGE PRUD'HOMME	29 500	687500
AJUSTEMENT PROVISION POUR GROSSE REPARATION	1 568 209	687500
REGULARISATION COMPTE TIERS	127 762	672000
VALEUR NETTE COMPTABLE SUR IMMOBILISATIONS	164 948	675200
LITIGE COMMERCIAL	603 756	672000
TOTAL	2 733 844	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
LITIGE PRUD'HOMME	257 000	787500
AJUSTEMENT PROVISION POUR GROSSE REPARATION	10 930 929	787500
REGULARISATION COMPTE TIERS	1 594 345	772000
ETALEMENT PLUS VALUE SUR CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	796 955	775201
LITIGE COMMERCIAL	600 000	787500
TOTAL	14 179 229	

Effectifs moyens	Moyenne annuelle 2021	Moyenne Trimestre 1	Moyenne Trimestre 2	Moyenne Trimestre 3	Moyenne Trimestre 4
Ingénieurs et cadres	161	157	157	161	168
Agents de maîtrise	98	95	95	97	104
Employés et techniciens	28	28	28	29	26
PNT	560	513	528	578	623
PNC	721	549	614	894	826
TOTAL	1 568	1 342	1 423	1 759	1 746



Société par actions simplifiée au capital de 18 500 000 €
Siège social : 3, allée Hélène Boucher - Paray Vieille Poste (91551)
492 791 306 RCS Créteil

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2022

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-deux,
Le 27 juin à 14h00,

La présente assemblée se tient en visioconférence et est présidée par Mme Nathalie STUBLER en sa qualité de Présidente de la Société Transavia France.

Monsieur Bruno LECERF, représentant de la société Air France Finance, agissant en sa qualité d'associé unique (l'« Associé unique ») de la SAS Transavia France (la « Société »), propriétaire de la totalité des 1.850.000 actions composant le capital de la Société, est réuni en assemblée générale ordinaire après avoir été régulièrement convoqué par invitation électronique adressée le 17 juin 2022. Il est appelé comme scrutateur.

Mme Carine BARBE, Directrice Administrative et Financière assume les fonctions de Secrétaire.

M. Pieter BOOTSMA, en tant que Président du Conseil de Surveillance de Transavia France assiste à la réunion.

Assistent également à la réunion les représentants du Comité social et économique d'entreprise, Messieurs Didier LALANCE et JérémY ROSSELOT.

Monsieur Eric DUPRE, du cabinet KPMG et représentant le collège des Commissaires aux comptes, assiste à la réunion.

Le bureau ainsi constitué constate que l'Associé unique présent possède 1.850.000 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des comptes sociaux (1er janvier au 31 décembre 2021)
- Affectation du résultat (1er janvier au 31 décembre 2021)
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- Fin du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant
- Démission d'un Commissaire aux Comptes titulaire

- Démission d'un Commissaire aux Comptes suppléant
- Pouvoirs pour formalités

La Présidente soumet aux participants les documents suivants pour examen :

- Projet des résolutions
- Etats financiers de l'exercice 2021 (du 1er janvier au 31 décembre 2021)
- Rapport de gestion
- Rapports des Commissaires aux comptes

Puis la Présidente déclare que le texte des projets de résolutions, les états financiers, le rapport de gestion et le rapport des commissaires aux comptes ont été soumis conformément aux lois et règlements aux membres de l'assemblée.

L'assemblée générale approuve ce point.

Avant l'approbation des résolutions, le collège des commissaires aux comptes s'exprime sur l'émission des rapports et l'arrêté des comptes 2021.

La Présidente propose ensuite le vote des différentes résolutions prévues à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux (1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties les comptes sociaux de l'exercice de la société, débuté le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports.

Cette résolution est approuvée par l'Associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat (1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, constate que le résultat de l'exercice de la société débuté le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021 est déficitaire de -176 533 987 euros.

L'Associé Unique décide d'affecter cette perte au compte « report à nouveau », qui est ainsi porté de -179 078 565 euros à -355 612 552 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices clos les 31 décembre 2018, 2019 et 2020.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique constate que la Société a engagé des dépenses et charges non déductibles (pour un montant de 550 euros), visées par l'article 39 4 de ce Code, et décrites dans le rapport de gestion.

Cette résolution est approuvée par l'Associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
L'Associé Unique, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont visées.

Cette résolution est approuvée par l'Associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

Fin du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant

L'Associé unique prend acte de la fin de mandat, à l'issue de cette Assemblée Générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de :

- KPMG Audit, domicilié Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
- Salustro Reydel, Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

En l'absence d'obligations légales et statutaires imposant la nomination de deux Commissaires aux Comptes, il n'est pas requis de nommer un nouveau Commissaire aux Comptes pour ce mandat.

Cette résolution est approuvée par l'Associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

Démission d'un Commissaire aux Comptes titulaire

L'Associé unique prend acte de la démission de Deloitte & Associés, domicilié 185 avenue Charles de Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex, à l'issue de cette Assemblée Générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et décide de nommer KPMG Audit, domicilié Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, pour la fin du mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est approuvée par l'Associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

Démission d'un Commissaire aux Comptes suppléant

L'Associé unique prend acte de la démission de BEAS, domicilié 7-9 villa Houssay, 92200 Neuilly-sur-Seine, à l'issue de cette Assemblée Générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant et décide de nommer Salustro Reydel, domicilié Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, pour la fin du mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est approuvée par l'Associé unique.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives, et de tous les dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur consécutivement à l'adoption des résolutions précédentes.

Cette résolution est approuvée par l'Associé unique.

* * * * *

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour, l'assemblée générale se termine à 14h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président, le Scrutateur et le Secrétaire.



Nathalie STUBLER, Présidente



Air France Finance
Représentée par M. Bruno LECERF



Carine BARBE, Secrétaire



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France

Transavia France S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Transavia France S.A.S.

3, allée Hélène Boucher - 91551 Paray Vieille Poste



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France

Transavia France S.A.S.

Siège social : 3, allée Hélène Boucher - 91551 Paray Vieille Poste
Capital social : €.18 500 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Transavia France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Transavia France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note relative aux engagements hors bilan de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires appliquées par la société à la suite de la mise à jour de la recommandation y afférente de l'Autorité des normes comptables (ANC).

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués dont notamment le principe de continuité d'exploitation et sur la présentation d'ensemble des comptes, pour ce qui concerne en particulier les immobilisations corporelles, les autres créances, les provisions pour risques et charges et les dettes financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 mai 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Eric Dupré
Associé

Deloitte et Associés



Pascal Colin
Associé



transavia

SAS TRANSAVIA France

Siège social : 3 Allée Hélène Boucher
Bâtiment 524
91550 PARAY VIEILLE POSTE
FRANCE

Siren : 492791306

Exercice Fiscal

1er Janvier au 31 Décembre 2021

Etats de Gestion – Annexes des Comptes Annuels

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Evénements post clôture	20
Immobilisations	21
Amortissements	22
Provisions et dépréciations	23
Créances et dettes	24
Charges à payer	25
Produits à recevoir	26
Charges et produits constatés d'avance	27
Charges externes	29
Composition du capital social	30
Variation des capitaux propres	31
Affectation des résultats soumise à approbation de l'AG	32
Engagements financiers donnés et reçus	33
Ventilation du chiffre d'affaires	34
Charges et produits exceptionnels	35
Effectif moyen	36

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	41 997 927	29 229 901	12 768 026	14 214 518
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 487 793		4 487 793	3 965 702
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	327 201 745	83 945 328	243 256 417	248 577 044
Autres immobilisations corporelles	5 259 186	3 693 953	1 565 233	1 143 237
Immobilisations en cours	13 328 723		13 328 723	1 641 665
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 972 471		11 972 471	11 180 183
ACTIF IMMOBILISE	404 247 844	116 869 183	287 378 661	280 722 349
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	6 372 919		6 372 919	5 637 258
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	63 135		63 135	51 099
Avances et acomptes versés sur commandes	7 397 806		7 397 806	2 266 472
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 909 100	742 348	21 166 752	15 735 731
Autres créances	9 947 924		9 947 924	70 588 892
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 794 264		5 794 264	5 109 355
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 734 970		5 734 970	4 808 860
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 572 250		8 572 250	4 697 858
ACTIF CIRCULANT	65 792 368	742 348	65 050 020	108 895 525
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 326 346		1 326 346	1 513 887
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	809 153		809 153	3 655 184
TOTAL GENERAL	472 175 711	117 611 531	354 564 180	394 786 945

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 18 500 000)	18 500 000	18 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 850 000	1 850 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-179 078 565	43 509 291
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-176 533 987	-222 587 856
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-335 262 552	-158 728 565
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 449 168	9 872 699
Provisions pour charges	245 618 309	205 413 064
PROVISIONS	248 067 477	215 285 762
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 029 953	123 521 188
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	15 453 982	300 917
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	611 063	446 149
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 441 134	68 646 809
Dettes fiscales et sociales	132 572 568	71 163 769
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 468	278 730
Autres dettes	5 712 933	5 674 129
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	78 106 108	65 668 738
DETTES	439 974 210	335 700 429
Ecarts de conversion passif	1 785 045	2 529 318
TOTAL GENERAL	354 564 180	394 786 945

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	828 967	12 907 327	13 736 294	6 133 331
Production vendue de biens				
Production vendue de services	52 681 448	471 439 657	524 121 105	276 406 542
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	53 510 415	484 346 984	537 857 399	282 539 874
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 735 604	873 886
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 547 844	36 266 344
Autres produits			1 462 425	1 832 613
PRODUITS D'EXPLOITATION			577 603 272	321 512 717
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			29 411	4 455
Variation de stock (marchandises)			-23 372	1 768
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 436 068	4 401 891
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-735 661	-1 088 311
Autres achats et charges externes			476 387 966	333 893 726
Impôts, taxes et versements assimilés			4 959 120	2 886 691
Salaires et traitements			115 667 028	81 570 691
Charges sociales			52 961 287	32 644 026
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 477 053	26 769 400
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				163 258
Dotations aux provisions			61 646 148	24 888 124
Autres charges			9 736 686	707 653
CHARGES D'EXPLOITATION			757 541 733	506 843 371
RESULTAT D'EXPLOITATION			-179 938 461	-185 330 654
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			6 113	10 515
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			585 754	29 564
Différences positives de change			4 550 597	8 190 297
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 142 463	8 230 375
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			7 030 957	8 246 181
Intérêts et charges assimilées			4 586 979	26 012 196
Différences négatives de change			1 565 439	287 335
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 183 375	34 545 713
RESULTAT FINANCIER			-8 040 912	-26 315 337
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-187 979 373	-211 645 991

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 594 346	1 314 854
Produits exceptionnels sur opérations en capital	796 955	796 955
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	11 787 929	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 179 230	2 111 809
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	971 187	2 568 299
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	164 948	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 597 710	10 485 375
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 733 844	13 053 674
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 445 386	-10 941 865
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	596 924 965	331 854 902
TOTAL DES CHARGES	773 458 953	554 442 758
BENEFICE OU PERTE	-176 533 987	-222 587 856

Annexes

Règles et méthodes comptables

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 (JO du 28 décembre 2016).

Dans ce contexte, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

COVID 19 ET CONTINUITE D'EXPLOITATION

L'année 2021 a été à nouveau impactée par la crise sanitaire et économique, due à la Covid-19, et ayant eu pour conséquence une baisse du trafic aérien en raison de la fermeture des frontières et des restrictions d'accès dans les pays desservis par Transavia France.

L'activité totale de l'année, mesurée en SKO, a été inférieure à celle de 2019 (-27%) mais supérieure à celle de l'année 2020 (+81%), très marquée par la crise Covid 19.

L'activité a été très différente sur les 2 semestres de l'année 2021

- Le 1er semestre a connu une faible activité : -64% SKO vs 2019 et +16% vs 2020
- Le 2e semestre a, quant à lui, eu une activité supérieure à celle du 2e semestre 2019 (+5% en SKO), et connu une forte progression par rapport au 2e semestre 2020 (+119%).

Transavia France a transporté 4,9 millions de passagers en 2021, soit une baisse de -34% par rapport à 2019, mais une progression de +91% par rapport à 2020. Le coefficient de remplissage s'est élevé à 75%, en retrait de 6 points par rapport à 2020 et 17 points par rapport à 2019.

Les vols ont été opérés au départ des 4 bases de Transavia France (Paris Orly, Nantes, Lyon et Montpellier).

10 appareils de type Boeing 737-800 sont venus rejoindre la flotte (location opérationnelle) en 2021 : 8 sur la saison été et 2 sur la saison hiver 2021/22.

Une des priorités de l'année 2021, tout comme en 2020, a été de préserver la trésorerie.

Différentes mesures se sont poursuivies sur 2021, telles que :

- l'activité partielle, qui a permis d'économiser environ 14 millions d'euros, principalement sur le 1er semestre
- les reports de décaissements (cotisations sociales).

Les vols domestiques qui avaient débuté fin 2020 ont continué et de nouvelles routes ont été ouvertes, telles que Orly Brest, Orly Toulon et Orly Montpellier, ainsi que d'autres lignes transversales. Des lignes au départ des provinces françaises vers la Corse ont également été opérées sur la pointe été 2021.

Liquidités et Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2021, les liquidités de la société se composent d'un montant de trésorerie totale de 5,7 millions d'euros auxquels s'ajoutent 5,8 millions d'euros de valeurs mobilières de placement. Transavia France dispose également d'une ligne de crédit mobilisable auprès de Société Air France pour 170 millions d'euros (dont 15 millions d'euros tirés au 31 décembre 2021).

Par ailleurs, Société Air France a confirmé apporter son soutien financier à Transavia France afin de lui permettre d'honorer ses dettes à bonne échéance et de poursuivre son activité normale sans aucune interruption.

Afin de déterminer une base appropriée de préparation des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, la Présidente et le Conseil de Surveillance ont apprécié l'hypothèse de continuité d'exploitation en évaluant les prévisions financières sur un horizon d'au moins un an et en analysant en particulier l'activité commerciale du groupe dans le contexte de la pandémie actuelle de coronavirus (Covid-19) et de situation en Ukraine et des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie.

Le déploiement de la vaccination permet la levée progressive des restrictions de circulation. Malgré une propagation rapide du variant Omicron en fin d'année, le trafic s'est maintenu au dernier trimestre 2021 au niveau de la capacité budgétée.

Les prévisions d'activité pour le premier trimestre 2022 s'élèvent à 85% du budget et 121% du premier trimestre 2019.

Le budget 2022 tel que préparé par la direction et approuvé par le Conseil de Surveillance prend l'hypothèse d'une augmentation significative des capacités et permet d'assurer un niveau de liquidité considéré comme suffisant, en prenant en compte un financement en compte-courant par la société Air France à certaines périodes.

La société est susceptible de faire face à différentes incertitudes sur sa trajectoire financière notamment le rythme de reprise de l'activité et de levées des restrictions, l'évolution potentiellement négative de certains comportements relatifs aux transports aériens, l'augmentation du prix du carburant, la capacité de répercussion dans le prix du billet de coûts potentiellement croissants liés notamment aux taxes aéroportuaires, au carburant et à la

transition carbone. En outre la société a également une obligation légale de reconstituer ses capitaux propres d'ici le 31 décembre 2023.

Au cas où ces facteurs d'incertitudes étaient amenés à se concrétiser, la direction pourrait mettre en œuvre des mesures d'atténuation supplémentaires telles que l'optimisation et la réduction de la capacité et du réseau, d'autres mesures de réduction des coûts, des reports de dépenses d'investissements et de charges.

En conséquence, après avoir examiné la situation de trésorerie, les prévisions financières et en tenant compte des incertitudes décrites ci-dessus, la Présidente et le Conseil de Surveillance considèrent qu'il est approprié de préparer les états financiers annuels sur la base de la continuité d'exploitation, sans conserver la notion « d'incertitude significative » introduite en décembre 2020.

AUTRES FAITS MARQUANTS 2021

Transavia a été élue, pour la 2e année consécutive, **service clients de l'année 2022**, dans la catégorie Transport collectif de voyageurs, face à d'autres concurrents du même secteur (enquête qui s'est déroulée en 2021, remise du prix en 2021 et utilisation du logo sur l'année 2022).

Transavia France a également été élue pour la 6e année consécutive **meilleure enseigne Qualité de service** dans la catégorie « compagnies aériennes low cost ».

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- Autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable ;
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique ;
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.

Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.

Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 7 ans. Les mesures fiscales dérogatoires, permettant un amortissement accéléré de ces logiciels, peuvent être appliquées.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Type d'immobilisation	Durée
Avions	20 ans
Agencements et aménagements divers	9 ans
Mobilier de bureau	8 ans
Standardisation avions	6 ans
Matériels et outillages avions	5 ans
Matériel de catering	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Autres Immobilisations Financières

Sont comptabilisés à cette rubrique essentiellement les dépôts de garantie versés au titre des locations d'avions.

Les dépôts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros à la fin de l'exercice.

STOCKS

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les commissions bancaires et frais divers versés dans le cadre de la mise en place de crédit sont étalés en charges financières sur la durée de l'emprunt. Lorsque le crédit est remboursé par anticipation, ces commissions et frais sont soldés dans le résultat financier de l'exercice de remboursement.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les Charges Constatées d'Avance s'élèvent à 8,6 millions d'euros et concernent essentiellement les loyers avions (3,8 millions d'euros), ainsi que la perte de change sur les couvertures Yen (4,1 millions d'euros).

Les Produits Constatés d'Avance s'élèvent à 78,1 millions d'euros et concernent principalement

- Le solde d'avoirs émis aux clients suite annulations des vols de 2020 cause Covid (vouchers) pour 7,6 millions d'euros
- Les montants encaissés sur les billets émis non encore utilisés pour 61,2 millions d'euros
- Les plus-values de cession de 7 avions pour environ 5,9 millions d'euros (étalées jusqu'à la fin des financements)
- Le gain de change sur les couvertures Yen pour 3,3 millions d'euros

CREDIT BAIL

Depuis mai 2017, Transavia France est entrée dans les contrats de crédit-bail :

Opérations de crédit-bail et assimilés

Lorsque la société est locataire d'un bien selon un contrat de longue durée ou de crédit-bail présentant les caractéristiques économiques d'une acquisition, les loyers sont enregistrés conformément à la législation française au compte de résultat dans les consommations de fournitures extérieures.

Opérations de cessions-bails

Conformément à l'avis du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables sur la comptabilisation des contrats de cessions-bails, la plus-value réalisée lors d'une cession suivie d'une reprise en location-financement du bien cédé est enregistrée au passif en produits constatés d'avance en vue de sa reprise dans les résultats ultérieurs au prorata des loyers.

PROVISIONS

Les provisions pour charges concernent la maintenance des avions.

Elles ont été estimées comme suit :

- * Selon les bases réglementaires et contractuelles d'entretien moteurs : 198 M€
- * Selon le calendrier des grandes visites réglementaires à effectuer : 30 M€
- * Selon les conditions contractuelles de restitution des avions en fin de contrat : 17 M€

Des reprises pour provisions pour un montant de 18 M€ ont été comptabilisées.

Les provisions ont fait l'objet d'une actualisation selon le taux en vigueur dans le Groupe AFKL au 31 décembre 2021.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Depuis janvier 2018, cette provision est scindée entre les provisions relatives au financier et celles relatives à l'exploitation.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements retraite :

À la suite de la publication de l'IFRS relative à la norme IAS 19 « avantage du personnel » entraînant la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02, dans le cadre du règlement ANC 2018-01 sur les changements comptables, et tel que comptabilisée dans la liasse de reporting préparée pour les besoins des comptes consolidés IFRS du Groupe, Transavia constate cette interprétation précitée dans ses engagements hors bilan.

Cette interprétation porte sur les modalités de répartition dans le temps de la charge relative à des régimes à prestations définies qui remplissent les trois conditions suivantes :

- L'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise au moment du départ en retraite
- Le montant des avantages dépend de l'ancienneté

- Le montant des avantages est plafonné à un nombre d'années de service consécutives d'ancienneté dans l'entreprise

Pour ces régimes, les droits doivent être étalés de manière linéaire, non plus sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise, mais, pour chaque salarié, sur les dernières années de sa carrière qui ont donné lieu à l'acquisition de nouveaux droits

Ainsi, l'application de cette décision est considérée comme un changement de méthode comptable, avec une application à compter de la date d'ouverture de l'exercice en cours, soit à compter du 1^{er} janvier 2021. L'impact de ce changement de méthode dans les engagements retraite s'élève à + 367 K€.

Le montant des engagements retraite au 31 décembre 2021 est de 21 M€.

Le taux d'actualisation retenu est de 0.90%.

Le taux d'augmentation des salaires retenu est en fonction de la population soit 2.05% pour les PNT, les PNC et les PS Cadres et 2.30% pour les PS non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 45.00% pour toutes les populations sauf pour les PS non cadres pour lesquels le taux est de 39.00%

La table de mortalité est celle de l'INSEE 2015-2017 par sexe.

CICE

L'annexe comporte des informations dès lors qu'elles sont significatives et nécessaires pour apprécier la situation financière de l'entité.

Depuis le 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été transformé en un allègement de cotisations sociales pérennes et à effet immédiat. Les entreprises qui n'ont pas utilisé tout leur CICE avant cette transformation conservent le droit de s'en servir pour le paiement des impôts de 2019 à 2021.

Au 31 décembre 2021, le CICE antérieur au 1er janvier 2019 a été entièrement utilisé, il n'y a plus de reliquat dans les comptes de Transavia France.

ENTITE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société Transavia France sont consolidés dans les comptes de :

Air France KLM

SA au capital de 642 634 035 Euros

2, rue Robert Esnault-Pelterie

75007 Paris

552 043 002 RCS Paris

A compter du 1^{er} janvier 2018, la société Transavia France est intégrée fiscalement au groupe Air France-KLM qui devient seule redevable de l'impôt sur les résultats de la société.

IMPOSITION DIFFEREE ET LATENTE

Le calcul du résultat fiscal fait notamment apparaître des charges temporairement non déductibles au titre de l'Organic d'un montant de 0,8 M€, au titre des Ecart de Conversion Passif d'un montant de 1,8 M€.

Par ailleurs, le déficit reportable s'élève à 507 M€ tel que mentionné dans le Cerfa 2058-Bbis.

PARTIES LIEES

Transavia France effectue des transactions avec les entités suivantes contrôlées par le groupe AF-KL :

- Air France : achat et entretien aéronautiques, sous-traitance, charges financières, maintenance IT, quotas Co2, formation navigants
- KLM : achat et entretien aéronautiques
- Transavia Pays-Bas : publicité, autres frais commerciaux et de distribution
- HOP : achat et entretien aéronautiques
- Blue Link : sous-traitance
- Epcor : entretien aéronautiques (APU)

Ainsi qu'avec les entités suivantes :

- Aéroport de Paris : redevances aéroportuaires
- DGAC : redevances passagers
- IGO : achat et entretien aéronautiques
- SERVAIR : catering

La synthèse qui suit récapitule les montants engagés avec les partenaires :

31/12/2021 en milliers (D) / C		
	Recettes	Dépenses
Air France	9 625 €	-15 508 €
KLM	1 €	-42 259 €
Transavia NL	620 €	-8 193 €
HOP		-4 149 €
BLUE LINK	792 €	-6 950 €
IGO		-6 613 €
EPCOR		-697 €
SERVAIR		-10 068 €
DGAC		-2 437 €
ADP		-14 776 €

ENGAGEMENTS RELATIFS AUX COUVERTURES

Exposition au risque de change

L'exposition au risque de change de Transavia France est de plusieurs sortes :

1. L'exposition dite « opérationnelle » comprend les achats de fuel, les assurances, les coûts de maintenance, des coûts de handling et autres frais divers. Les couvertures sont prises globalement pour le groupe Air France avec des options. Une clé de répartition est définie selon l'exposition des différentes filiales du groupe. Les primes d'options et dénouements sont refacturés à Transavia selon cette clé de répartition. Le montant des débouclages au 31 Décembre 2021 pour Transavia s'élève à 0 M€.

2. Les loyers avions ont été couverts partiellement jusqu'en 2025 par des opérations de change à terme propres conclues avec Air France et totalement adossés aux sous-jacents en montant et en date.

Le montant du nominal couvert au 31 Décembre 2021 est de 281 M\$ et leur valeur de marché s'élève à +12,3 M€.

3. L'exposition B2B comprend les achats de fuel pour les clients B2B (comme Club Med et Gestair). Cette exposition est couverte par des opérations de change à terme conclues avec Air France. Elles sont totalement adossées aux sous-jacents en montant et en date.

Au 31 Décembre 2021, il n'y a pas de couverture en cours.

4. L'exposition liée au financement : sur 2017 et 2018, 4 avions ont été financés par un financement de type JOLCO (Japanese Operating Lease with Call Option) en partie en JPY. Pour couvrir le risque de change sur la partie en JPY, Transavia a mis en place des opérations

de change à terme avec Air France pour couvrir le remboursement de la dette et le paiement des intérêts.

Le montant du nominal couvert au 31 Décembre 2021 est de 5,171 Milliards JPY et leur valeur de marché s'élève à + 0,2 M€.

Les gains et pertes réalisés sur les instruments de couverture échus sont comptabilisés en produits et charge constatés d'avance pour une perte nette de - 0,8 M€ et seront comptabilisés en résultat à l'échéance de la dette.

Conformément au règlement 2015-05 de l'ANC, Transavia ne comptabilise pas la valeur de marché (Mark-to-Market ou MtM) au bilan. Le Report/Deport des contrats de change à terme est comptabilisé en résultat financier au même moment que les transactions couvertes impactent le résultat pour les instruments de couverture précédents (2, 3 et 4).

5. L'exposition avions : il n'y a pas de commande ferme d'avion en cours, le montant des couvertures au 31 Décembre 2021 est nul.

A l'inverse du traitement comptable précédent, le Report/Deport des contrats de change à terme est comptabilisé dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert (actif : immobilisation corporelle) dans la mesure où la relation de couverture réduit le risque en quasi-totalité.

Exposition au risque de taux

Des opérations de financements avions ont eu lieu en 2017 (2 Jolco et 3 VCRP), et 2018 (2 Jolco et 3 dettes hypothécaires).

Ces opérations de financement respectivement sur 11 et 12 ans sont à taux variable. Afin de se couvrir contre une exposition à la hausse des taux d'intérêt, la société Transavia a mis en place avec la société Air France des swaps de taux d'intérêt payeurs taux fixe / receveurs taux variable totalement adossés à la dette en montant et en échéance.

Dans les comptes sociaux, Transavia ne comptabilise pas la valeur de marché des swaps au bilan conformément au règlement 2015-05 de l'ANC. Les intérêts des swaps sont comptabilisés en résultat financier.

Le montant du nominal couvert au 31 Décembre 2021 est de 189,9 M€ et leur valeur de marché s'élève à - 5 M€.

Exposition au risque de prix du carburant

La couverture du prix du carburant est effectuée par la société Air France pour l'ensemble du groupe et selon les limites définies par le Risk Management Committee RMC. Une clé de répartition est définie selon l'exposition des différentes filiales du groupe.

Les primes d'options et dénouements sont refacturés à Transavia selon cette clé de répartition.

Le montant des débouclages au 31 Décembre 2021 pour Transavia s'élève à + 11,8 M€ pour les dénouements d'instruments qualifiés de couverture.

Du fait de la réduction significative de la consommation carburant au 1er semestre 2021, des instruments dérivés de couverture ont été déqualifiés.

Une charge de 0,3 M€ a été comptabilisée en «Autres produits et charges financiers» au 31 décembre 2021 à ce titre.

Le montant du nominal couvert au 31 Décembre 2021 est de 3.244 milliers de barils et la valeur de marché s'élève environ à + 6,5 M\$.

La synthèse qui suit récapitule les différents instruments de couverture :

31/12/2021 en milliers	Méthode	Montant du nominal couvert	Valeur de marché
Couverture change - loyers avions	FAIR VALUE HEDGE	\$280 615	+ 12 300 €
Couverture change - financement JOLCO	CASH FLOW HEDGE	¥5 170 933	+ 236 €
Couverture change - B2B	CASH FLOW HEDGE	\$0	0 €
Couverture change - opérationnel	CASH FLOW HEDGE	\$217 940	+ 1 329 €
Couverture taux	CASH FLOW HEDGE	189 816€	- 5 183 €
Couverture carburant	CASH FLOW HEDGE	3 244 barils	+ \$6 526

Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Commande Airbus A320neo

Le 16 décembre 2021, le groupe Air France KLM a annoncé sa décision de passer une commande ferme de 100 appareils de la famille Airbus A320neo, ainsi que des droits d'achats pour 60 appareils supplémentaires, afin de renouveler les flottes de KLM et Transavia Pays Bas, et de renouveler et d'étendre la flotte de Transavia France. La commande porte sur des appareils Airbus A320neo et A321neo. Bénéficiant des dernières innovations technologiques, les appareils de la famille A320neo offrent les meilleures performances de leur catégorie pour les besoins des réseaux des compagnies aériennes du Groupe. Par rapport aux appareils de la génération précédente, ils offrent une réduction de coût unitaire de plus de 10%, ainsi qu'une réduction de 15% de la consommation de carburant et des émissions de CO2. Leur empreinte sonore est également inférieure de 50%.

Fin février 2022, les contrats d'achat de ces 100 appareils de la famille Airbus A320neo ont été signés entre Airbus et KLM N.V., Transavia Pays-Bas et Transavia France. La répartition du nombre d'appareils entre les trois compagnies aériennes sera annoncée ultérieurement.

Crise ukrainienne

La crise ukrainienne n'a pas de répercussion sur l'activité de Transavia France. L'impact principal de cette crise, pour le Groupe et Transavia France, est le risque qu'elle fait peser sur l'évolution du prix du carburant et sur la croissance économique mondiale. Cette crise pousse les prix du pétrole à des niveaux jamais vus depuis 2012, principalement en raison des sanctions imposées aux producteurs de pétrole russes par la communauté internationale. Malgré les incertitudes liées à l'issue de la crise ukrainienne, le Groupe maintient la mise en œuvre systématique de sa politique de couverture du risque carburant.

Signature bail

Le 31 mars 2022, Transavia France a signé un contrat de bail avec la société SCI Cœur d'Orly Bureaux, pour les bureaux de son futur siège, à compter du 1^{er} novembre 2022. Le bail actuel arrive à expiration fin octobre 2022. Aucun montant significatif relatif à cette fin de bail ne viendra impacter les états financiers 2022.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 283 882		9 450 284
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	309 997 830		17 212 625
Installations générales, agenc., aménag.	1 433 845		10 277
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 846 243		1 205 827
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 641 665		24 001 069
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	315 919 583		42 429 797
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 180 183		3 925 366
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 180 183		3 925 366
TOTAL GENERAL	368 383 648		55 805 447

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	4 248 446		46 485 720	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		8 710	327 201 745	
Installations générales, agencements divers			1 444 122	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		237 006	3 815 064	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	12 314 011		13 328 723	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 314 011	245 715	345 789 653	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 858	3 121 220	11 972 471	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 858	3 121 220	11 972 471	
TOTAL GENERAL	16 574 315	3 366 935	404 247 844	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	23 103 662	6 126 239		29 229 901
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 103 662	6 126 239		29 229 901
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 420 786	22 525 958	1 415	83 945 328
Installations générales, agenc. et aménag. divers	722 800	156 645		879 446
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 414 051	480 669	80 212	2 814 507
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 557 637	23 163 272	81 628	87 639 281
TOTAL GENERAL	87 661 299	29 289 511	81 628	116 869 183

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 513 887		187 541	1 326 346
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	5 000 000	250 000	4 000 000	1 250 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	3 655 184	809 153	3 655 184	809 153
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	205 413 064	69 186 162	28 980 917	245 618 309
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 217 515	29 500	857 000	390 015
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	215 285 762	70 274 815	37 493 100	248 067 477
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
	1 987 591		1 245 242	742 348
DEPRECIATIONS	1 987 591		1 245 242	742 348
TOTAL GENERAL	217 273 353	70 274 815	38 738 343	248 809 825
Dotations et reprises d'exploitation		61 646 148	26 364 661	
Dotations et reprises financières		7 030 957	585 754	
Dotations et reprises exceptionnelles		1 597 710	11 787 929	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 972 471	2 016 860	9 955 611
Clients douteux ou litigieux	742 348		742 348
Autres créances clients	21 166 752	21 166 752	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 480	26 480	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	12 060	12 060	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 641 967	1 641 967	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	4 881	4 881	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 262 535	8 262 535	
Charges constatées d'avance	8 572 250	4 432 940	4 139 310
TOTAL GENERAL	52 401 745	37 564 476	14 837 269
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	21 833	21 833		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	111 008 120	13 399 287	51 868 397	45 740 435
Emprunts et dettes financières divers	15 453 982	15 453 982		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 441 134	96 441 134		
Personnel et comptes rattachés	16 471 483	16 471 483		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 476 324	23 896 970	47 579 355	
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	976 426	976 426		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43 648 336	43 648 336		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 468	46 468		
Groupe et associés				
Autres dettes	5 712 933	5 146 173	566 760	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	78 106 108	74 778 159		3 327 949
TOTAL GENERAL	439 363 147	290 280 251	100 014 512	49 068 385
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 368 447			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES A PAYER			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		862 986	1 007 607
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH			
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH		79 023 112	39 720 014
AUTRES DETTES			
TOTAL AUTRES DETTES		1 128 617	2 461 686
DETTE FISCALES ET SOCIALES			
TOTAL DETTE FISCALES ET SOCIALES		25 143 475	18 746 692
TOTAL CHARGES A PAYER		106 158 190	61 935 999

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS A RECEVOIR			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 878 197	1 889 617
AUTRES CREANCES			
TOTAL AUTRES CREANCES		3 706 969	2 731 097
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		7 585 166	4 620 714

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		8 572 250	4 697 858
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		8 572 250	4 697 858

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-78 106 108	-65 668 738
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-78 106 108	-65 668 738

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	%
CHARGES EXTERNES (en M€)				
CARBURANT		111	62	79%
REDEVANCES AERONAUTIQUES		70	37	89%
LOCATIONS OPERATIONNELLES AERONAUTIQUES		95	91	4%
ASSISTANCE EN ESCALE		55	30	83%
MAINTENANCE AERONAUTIQUE		70	61	15%
COÛT DE NON PERFORMANCE ET COMPENSATIONS PASSAGERS		6	7	-14%
COMMISSARIAT		13	7	86%
COÛTS DE DISTRIBUTION		16	10	60%
MARKETING		7	5	40%
AUTRES		33	24	38%
TOTAL CHARGES EXTERNES		476	334	43%

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	1 850 000			10
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-158 728 565
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-158 728 565
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	176 533 987	
SOLDE	176 533 987	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-335 262 552

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	-179 078 565
Résultat de l'exercice	-176 533 987
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	-355 612 552

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	
Réserve spéciale de plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions :	
Report à nouveau	-355 612 552
TOTAL	-355 612 552

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions	11 972 471				218 517	11 753 955
Autres engagements données	5 024 425					5 024 425
						</

Engagements reçus					
Catégories d'engagements	Total	Accordés par			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres
Avals, cautions et garantie reçues	255 913 881				255 913 881
TOTAL	255 913 881				255 913 881

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Page 34/36

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AMENDES ET CONTRAVENTIONS	239 669	671200
LITIGE PRUD'HOMME	29 500	687500
AJUSTEMENT PROVISION POUR GROSSE REPARATION	1 568 209	687500
REGULARISATION COMPTE TIERS	127 762	672000
VALEUR NETTE COMPTABLE SUR IMMOBILISATIONS	164 948	675200
LITIGE COMMERCIAL	603 756	672000
TOTAL	2 733 844	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
LITIGE PRUD'HOMME	257 000	787500
AJUSTEMENT PROVISION POUR GROSSE REPARATION	10 930 929	787500
REGULARISATION COMPTE TIERS	1 594 345	772000
ETALEMENT PLUS VALUE SUR CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	796 955	775201
LITIGE COMMERCIAL	600 000	787500
TOTAL	14 179 229	

Effectifs moyens	Moyenne annuelle 2021	Moyenne Trimestre 1	Moyenne Trimestre 2	Moyenne Trimestre 3	Moyenne Trimestre 4
Ingénieurs et cadres	161	157	157	161	168
Agents de maîtrise	98	95	95	97	104
Employés et techniciens	28	28	28	29	26
PNT	560	513	528	578	623
PNC	721	549	614	894	826
TOTAL	1 568	1 342	1 423	1 759	1 746